

# 7

ème

REGLEMENT:

# Rallye des Givrés

En Véhicules Anciens

Article 1 : Le Rallye des Givrés en véhicules anciens se déroule sur routes ouvertes, tous les véhicules participants doivent donc respecter le Code de la Route en vigueur (Attestation d'Assurance à jour, contrôle technique...)

Article 2 : le Participant – conducteur doit lui-même être en adéquation avec le Code de la Route. Il respectera donc la signalisation, les limitations et le taux d'alcoolémie. Il devra aussi être en possession du Permis de conduire à jour et valide pour conduire son véhicule. Chaque conducteur est responsable du véhicule qu'il conduit et des personnes qu'il véhicule. Les organisateurs déclinent donc toutes responsabilités en cas d'infraction ou d'accident.

Article 3 : Port obligatoire du casque pour les deux-roues. Casque au norme CE en vigueur.

Article 4 : Votre dossier d'inscription doit être entièrement rempli. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, ni par E.mail. Le règlement au Rallye des Givrés devra être joint avec le dossier d'inscription (sans, l'inscription ne sera pas validée).

Article 5 : Pas de remboursement possible après la date limite fixée au 27 Janvier 2018, sauf cas majeur jugé par les organisateurs (le temps n'est pas un cas majeur).

Article 6 : LE JOUR DU RALLYE, je m'engage à retirer mon dossier de participation entre 8h00 à 8h45. De respecter mon inscription (nombre de participant, véhicule inscrit...). Si l'organisation se rend compte d'un abus et d'un non respect à l'inscription, elle s'autorise à l'annuler sans remboursement.

Article 7 : ASSISTANCE, le Rallye des Givrés dispose d'une assistance pour dépanner votre véhicule. Votre véhicule sera monté sur plateau si la durée d'intervention de réparation dépasse le temps de remplacement d'une roue de secours. La réparation pourra se faire aux pauses. Aucun véhicule ne sera ramené à domicile pendant le Rallye. Il pourra se faire ensuite au bon vouloir du dépanneur.

De part sa signature sur le bulletin d'inscription, le participant assume avoir pris note du règlement énoncé et s'engage à le respecter. Sans cette signature, l'inscription ne sera pas validée.